

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

126<sup>e</sup> année

25 juin  
1994  
No 25



1 2 5  
A N S

D'ÉDITION  
GOUVERNEMENTALE



16 janvier 1869  
15 janvier 1994

Québec 

Québec ❧

# Décisions de 1993

# RECUEIL DE JURISPRUDENCE

## COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

**INDISPENSABLE  
AUX PRATICIENS  
DU DRC**



repérage facile des décisions et une consultation rapide en font un outil de référence unique pour tous ceux et celles qui participent, de près ou de loin, à la vie du monde municipal.

### ABONNEMENT ET INFORMATION

(Voir coupon ci-dessous)

#### Recueil de jurisprudence

Fascicule n° 10  
(décisions de 1993)  
1994  
EOQ 2-551-13754-3

**70 \$**

#### Commandes téléphoniques

Les Publications du Québec  
C.P. 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Tél. : (418) 643-5150  
Sans frais : 1 800 463-2100  
Télécopieur : (418) 643-6177

### AUSSI OFFERT EN LIBRAIRIE

#### Recueil de jurisprudence

Fascicule n° 10  
(décisions de 1993)  
1994  
EOQ 2-551-13754-3

**78 \$** le numéro

+ 4 \$ de frais d'expédition si commandé par la poste.

Ce recueil regroupe les décisions rendues par la Commission municipale du Québec en 1993. Il s'ajoute aux fascicules nos 1 à 9 déjà publiés, qui présentent les décisions rendues de 1966 à 1992. Les nombreux index qui permettent un

### COMMANDE POSTALE

4-015-2 / 05

Nom : \_\_\_\_\_ N. compte client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Code	Titre	Prix unitaire	Quant	Total
2-551-15794-3	Recueil de jurisprudence FASCICULE 9 (décisions de 1992)	130 \$		
2-551-13754-3	Recueil de jurisprudence FASCICULE 10 (décisions de 1993)	78 \$		

TPS 7%

Frais de port  
(taxes incluses)

**4 \$**

**TOTAL ▶**

### ABONNEMENT

Titre	Prix unitaire	Quant	Total
Recueil de jurisprudence FASCICULE 9 (décisions de 1992) ABONNEMENT	<b>115 \$</b>		
Recueil de jurisprudence FASCICULE 10 (décisions de 1993) ABONNEMENT	<b>70 \$</b>		

TPS 7%

**TOTAL ▶**

Cartes de crédit acceptées



Numéro \_\_\_\_\_

Date d'échéance \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Nom du titulaire \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis

Retourner ce coupon à :  
Les Publications du Québec  
Case postale 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Vente et information  
(418) 643-5150  
Sans frais :  
**1 800 463-2100**  
Télécopieur : (418) 643-6177



# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

126<sup>e</sup> année  
25 juin 1994  
No 25

### Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'  
AVIS DIVERS  
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE  
COMPAGNIES (*PARTIE I-A*) — LOI SUR LES  
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES  
COOPÉRATIVES — LOI SUR LES  
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES  
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA  
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES  
TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DU GOUVERNEMENT

Dépôt légal — 1<sup>er</sup> trimestre 1968  
Bibliothèque nationale du Québec  
© Éditeur officiel du Québec, 1994

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

## AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

### Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

### Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

### Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

### Tarif de publication\*

Le tarif de publication est de 0,83 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

### Tarif de traduction\*

Le tarif de traduction est de 20,64 \$ les 100 mots.

### Tarif pour les feuilles volantes\*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,72 \$ l'unité.

### Prix à l'exemplaire\*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,32 \$.

### Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

*Gazette officielle du Québec*  
1500 D, boul. Charest Ouest  
1<sup>e</sup> étage  
Salute-Foy (Québec)  
G1N 2E5  
Téléphone: (418) 644-7794  
(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

### Tarif d'abonnements\*

Partie 1 « Avis juridiques »: 64 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Lois et règlements »: 93 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Laws and Regulations »: 93 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle  
Division des abonnements  
C.P. 1190  
Outremont (Québec)  
H2V 4S7  
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

\* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

— LOI SUR L'

M.R.C. DE LAJEMMERAIS (*Prolongation du délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme*) 937

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINE (*Prolongation du délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme*) 937

M.R.C. DE PORTNEUF (*Prolongation du délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme*) 937

MUNICIPALITÉ DE CLERVAL (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 937

MUNICIPALITÉ DE FOULARIES (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 937

MUNICIPALITÉ DE VAL-SAINT-GILLES (*Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 937

AVIS DIVERS

SUCCESSION PIERRE SENNEVILLE JR (*Bénéfice d'inventaire*) 937

VILLE DE MONTRÉAL (*Rachat d'obligations*) 938

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Alain Ayoub Baron 939

Alexander Deme 939

Alexandre Joseph Armand Normand Clément 939

André Philippe Joseph Guay 939

Anne-Marie Thérèse Marcotte 940

Annie Marie-Claude Lucille Richardson 940

Aria Kiani 940

Armand Joseph Couture 940

Bernard Joseph Henri Grenon 940

Berthe Marie Albertine Savard 940

Bonnie Vu Thien Huong Thanh 940

Camille Joseph Louis Marcel Joseph 940

Cécilien Joseph Amélie Paquet 940

Chantal Marie Isabelle Legris 940

Cindy-Ann Rennie 941

Claire Laurence Christelle Deschênes 941

Claude Aimé Nazaire Clodomir Bourgoin 941

Claude Marie Nichole Claudette Bérard 941

Denis Joseph Omer Marc André Labrie 941

Dominic Joseph Paul Roger Jobin 941

Doreen Gloria Laroche 941

Emile Dejarlin 941

Eric Joseph Emilien Pelletier 941

Fernand Joseph Wilfrid Fortier 941

Fleurette Joseph 942

France Marie Jocelyne Francine Tanguay 942

Gabrielle Ginette Marie LeBlanc 942

Gabrielle Marie Sylvia Cazzaro 942

Gervais Nolton Fitzpatrick 942

Guy Joseph Denis Gagnon 942

Han Quang Lou 942

Hassan Guillet 942

Hermance Marie Amette Desrosiers 942

Irmosme Marie Clarinda Edmonde Therrien 942

Isabelle Binet-Rochette 943

Isabelle Marie Thérèse Thibodeau 943

Janick Marie Monelle Sabine Perreault 943

Jeanie Janet Marie Nora Rahal 943

Jimmy Sang Cao 943

Jocelyne Marie Mariette Ghislaine Gingras 943

Joé Marie Jeanne Monique Thibault 943

Josée Marie Georgine Claire Pilon 943

Julie Marie Claudette Vaudry 943

Julius Gyula Maria Dory 943

Karine Marie Lynda Gagnon 944

Karl Carol Bérubé 944

Kevin Joseph Fournier 944

Laurence Zhiguang Lee 944

Liliane Marie Rose Lacoursière 944

Lise Marie Lisette Diane Bastien 944

Louise Lise Marie Joseph Deschênes 944

Louise Marie Hélène Ouellet-Castonguay 944

Lucie Marie Yvette Lavoie 944

Lynda Marie Noella Georgette Tremblay 944

Manon Marie Maryse Blais-Daoust 945

Marie Paule Gabrielle Godmer 945

Mélanie Francoeur 945

Mélanie Membrives 945

Michèle Flechelle Francoeur 945

Monique Bouffard-Desjardins 945

Monique Marie Véronique Vallée 945

Muguette Marie Annette Thérèse Lacoste 945

Nancy Linda Nicole Fregeau 945

Nancy Thi Thu Ha Tran 945

Nathalie Marie Blanche Danielle Tremblay 946

Philippe Joseph Roger-Marc Hallée 946

Raynald Joseph Aristide Réal Fradette 946

Régis Joseph Lucien Duchesne 946

René Joseph François Gilbert 946

René Joseph Yves St-Pierre 946

Rita-Sonia Marie Marguerite Audibert 946

Robert Joseph Félix Fournier 946

Rose Marie Aimée Germain 946

Sandra Nawal Lamouri 946

Sean Noel Kearns 947

Serge Joseph Pierre Forcier 947

Skenny Darbouze 947

Stavros Georgatas 947

Stéphane Joseph Lionel Auger 947

Thérèse Marie Rolande Pallas 947

Tina Christine Marie Nuspi 947

Vivian Mavis Laroche 947

Yvon Joseph Yves Belley 947

DEMANDES

Abdol-Ali Amiri 947

Alexandra Routhier 948

Alexe Clément Emile 948

Annie Asselin 948

Bruno-Pier Provençal 948

Cajetanne Marie-Clothilde Côté 948



ACIERS TECHFORM INC.	958	TRACY MÉCANIQUE GÉNÉRAL	963
ACTE CONSTRUCTION INC.	958	U2 COMPUTER INC.	964
AMÉNAGEMENT ARC-EN-CIEL INC.	958	UTILOG INC.	964
AVANTAGE PONTIAC BUICK INC.	958	UV AUTO CONTROLE INC.	964
BRASSERIE 112 INC.	959		
CARROSSERIES LANDREVILLE INC.	959	<b>COOPÉRATIVES — LOI SUR LES</b>	
CLAUDE GAGNIER INC.	959		
CLUB IMMOBILIER G.T. INC.	959	CO-OP DES CONSOMMATEURS	
COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS		DE L'ASCENSION ( <i>Défaut de respecter</i>	
INTERNATIONAL DES ORGANISTES		<i>la proportion des opérations</i> )	964
DE 1993	959		
CONSTRUCTIONS ROY & PILOTTE INC.	959	<b>INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS</b>	
CORPORATION GÉNASCO	959	<b>FINANCIÈRES</b>	
CRÉATIONS G.L. INC.	959		
DELTEK INC.	959	<b>ASSURANCES — LOI SUR LES</b>	
DÉPANNEUR ÉCONOTEMPS INC.	959		
DISTRIBUTION DE VIDEOS & FILMS		LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	
HONG KONG INC.	960	PENNCORP ( <i>Délivrance de permis</i> )	964
ÉLECTRO-BIHARMONIK INC.	960	PENN CORP LIFE INSURANCE COMPANY	
ÉQUIPEMENT DENTAIRE DE GASPÉ INC.	960	( <i>Délivrance de permis</i> )	964
GASTON DUVAL INC.	960	THE ORDER OF UNITED COMMERCIAL	
GESTION GILLES BOULÉ INC.	960	TRAVELERS OF AMERICA ( <i>Modification</i>	
GESTION GS & RL INC.	960	<i>de permis</i> )	964
GESTION L.D.R. INC.	960		
IMPORTATIONS SILYNE INC.	960	<b>LIQUIDATION DES COMPAGNIES</b>	
INVESTISSEMENT LAUGER INC.	960	<b>— LOI SUR LA</b>	
JALFEH INC.	960		
LABORATOIRES ROGER LANGEVIN INC.	961	2746-7661 QUÉBEC INC. ( <i>Avec des liquidateurs</i>	
LAKESHORE CATERERS LTD	963	<i>nommés</i> )	965
L'ATELIER DE CRÉATION MU	961	LES GESTIONS BÉCY INC. ( <i>Avec des liquidateurs</i>	
LE COMITÉ D'ÉCOLE ST-SACREMENT INC.	961	<i>nommés</i> )	965
LES BOUTIQUES FIL ATOUT INC.	961	LES PRODUITS ALIMENTAIRES ALLARD	
LES CONSTRUCTIONS DENIS BOUCHER INC.	961	(1990) LTÉE ( <i>Avec des liquidateurs nommés</i> )	965
LES EMBALLAGES R.D.P. INC.	961	PATIFLEURY INC. ( <i>Avec des liquidateurs nommés</i> )	965
LES ENTREPRISES MARCEL LÉGER INC.	961	PLACEMENTS RÉJEAN PÉPIN INC. ( <i>Avec des</i>	
LES PLACEMENTS DANIEL PAQUETTE INC.	961	<i>liquidateurs nommés</i> )	965
LOCATION INDUSTRIELLE TRIFLUVIENNE		PLACEMENTS ROBERT BOURGAULT INC.	
INC.	961	( <i>Avec des liquidateurs nommés</i> )	965
MAGASIN JOLIE MODE INC.	961	ROCKFORD INC. ( <i>Avec des liquidateurs nommés</i> )	965
MANOIR DE LA MONTAGNE INC.	962		
MANUFACTURE DE MEUBLES ÉTOILE LTÉE	962	<b>MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES</b>	
MIC 30 INC.	962	<b>AFFAIRES MUNICIPALES</b>	
MICHELINE ET JEAN-GUY WEBSTER INC.	962		
MIMART INC.	962	VILLE DE BROSSARD ( <i>Division en districts</i>	
OPTION-VISION INC.	962	<i>électoraux</i> )	966
PAPIERS RECYCLÉS EXPRESS LTÉE	962		
PLACEMENTS GABRIEL DALLAIRE INC.	962	<b>DIVERS</b>	
PLACE D'ARMES REALITY CO. LTD.	963		
PLANI-MAÎTRE INC.	962	CANTONS-UNIS DE WALTHAM-ET-BRYSON	
PRODUCTIONS AURA AUDIO INC.	962	( <i>Extension de limites</i> )	966
PRODUITS MUNICIPAUX RIVE-SUD INC.	963	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-	
PROLIQ INC.	963	PORTNEUF ( <i>Extension de limites</i> )	966
RÉCEPTIONS ST-EUSTACHE INC.	963	MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-	
RESTAURANT DU BORD-DU-LAC LTÉE	963	DRUMMOND ( <i>Extension de limites</i> )	967
REVÊTEMENT ILLUSION INC.	963	MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-	
SALON E-LYSE MARTINEAU INC.	963	COLERAINÉ ( <i>Extension de limites</i> )	967
SOCIÉTÉ DE GESTION MAURICE BILLETTE		PAROISSE DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL	
INC.	963	( <i>Extension de limites</i> )	968
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PLACE D'ARMES LTÉE	963	VILLAGE DE ROUGEMONT ( <i>Population</i> )	968
SOPAM LTÉE	963		
STAR FURNITURE MANUFACTURING LTD	962		

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES  
DU GOUVERNEMENT**

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES  
DE LA COURONNE (Période du 1<sup>er</sup> juillet 1994  
au 30 septembre 1994)** 969

**AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME  
— LOI SUR L'**

**M.R.C. DE L'ASSOMPTION (Désaveu du règlement  
de contrôle intérimaire)** 969

**M.R.C. DU HAUT-SAINT-LAURENT (Approbation  
du règlement de modification au règlement  
de contrôle intérimaire)** 969

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### M.R.C. de Lajemmerais

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 30 juin 1994, à la municipalité régionale de comté de Lajemmerais pour lui permettre de transmettre son avis en vertu de l'article 56.5 de cette loi.

Québec, le 6 juin 1994

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,*  
CLAUDE RYAN

5890

### M.R.C. de Maria-Chapdelaine

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 31 décembre 1994, à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 6 juin 1994

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,*  
CLAUDE RYAN

5890

### M.R.C. de Portneuf

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 20 juillet 1994, à la municipalité régionale de comté de Portneuf pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 6 juin 1994

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,*  
CLAUDE RYAN

5890

### Municipalité de Clerval

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 juin 1994, pour permettre à la municipalité de Clerval d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Québec, le 6 juin 1994

*Le directeur général de l'urbanisme  
et de l'aménagement du territoire,*  
GEORGES FELLI

5890

### Municipalité de Poularies

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 3 août 1994, pour permettre à la municipalité de Poularies d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Québec, le 6 juin 1994

*Le directeur général de l'urbanisme  
et de l'aménagement du territoire,*  
GEORGES FELLI

5890

### Municipalité de Val-Saint-Gilles

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 3 août 1994, pour permettre à la municipalité de Val-Saint-Gilles d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

Québec, le 6 juin 1994

*Le directeur général de l'urbanisme  
et de l'aménagement du territoire,*  
GEORGES FELLI

5890

## Avis divers

### Succession Pierre Senneville Jr

Avis est, par les présentes, donné que Pierre Senneville Sr et Mireille Laliberté, domiciliés au 324, rue Principale, Saint-Basile-Le-Grand (Québec), J3N 1J8, héritiers de leur fils Pierre Senneville Jr, en son vivant domicilié à la même adresse, décédé le vingt-quatre octobre mil neuf cent quatre-vingt-treize (24 octobre 1993) sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant Benoit Prud'Homme, notaire, au 550, boulevard de Montagne, appartement 300, Boucherville (Québec), J4B 5E4, le dix mars mil neuf cent quatre-vingt-quatorze (10 mars 1994), dont copie a été déposée au Registre des droits personnels et réels mobiliers, le 29 avril 1994, sous le numéro 94-0044457-0001.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Benoît Prud'Homme, notaire, sous le numéro 361 de ses minutes.

Après deux mois du présent avis, les héritiers ci-dessus paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Boucherville, le 9 juin 1994

92982 *Le procureur,*  
BENOÎT PRUD'HOMME, notaire

**Ville de Montréal**  
*Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée «Obligation 10,25 % à fonds d'amortissement, échéant le 22 juillet 1997» (ci-après appelées «Obligations») de la ville de Montréal

Avis public est par les présentes donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 22 juillet 1994, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des Obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RA, rachetables le 22 juillet 1994 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants:

5074 8 000 \$ 5075 2 000 \$

Numéros des Obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe A, rachetables le 22 juillet 1994:

631234	631368	631508	631649	631805	631937
632044	632090	632142	632186	632241	632288
631237	631381	631510	631653	631813	631959
632047	632096	632144	632188	632242	632292
631242	631397	631514	631681	631826	631961
632050	632102	632145	632195	632243	632294
631271	631412	631536	631686	631838	631979
632058	632104	632150	632199	632247	632297
631279	631421	631548	631696	631842	631991
632060	632108	632154	632200	632248	632298
631287	631433	631550	631722	631847	631993
632062	632111	632157	632205	632251	632301
631308	631447	631574	631724	631856	632000
632065	632116	632159	632212	632258	632305
631318	631457	631579	631730	631865	632003
632071	632119	632165	632215	632259	632313
631328	631462	631581	631737	631870	632005
632074	632125	632171	632220	632267	632314
631333	631472	631583	631759	631884	632025
632075	632126	632172	632226	632272	632319
631352	631482	631612	631766	631898	632033
632076	632130	632179	632228	632274	631354
631492	631618	631777	631911	632035	632081

632131	632180	632235	632282	631362	631504
631625	631780	631919	632043	632089	632135
632185	632237	632285			

Numéros des Obligations à coupons de 5 000 \$ chacune, portant le préfixe AB, rachetables le 22 juillet 1994 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants:

17944	1 000 \$	18124	1 000 \$	18157	2 000 \$
17946	1 000 \$	18125	2 000 \$	18158	1 000 \$
17998	1 000 \$	18139	1 000 \$	18159	2 000 \$
18005	2 000 \$	18140	2 000 \$	18160	2 000 \$
18074	1 000 \$	18141	1 000 \$	18161	1 000 \$
18078	3 000 \$	18142	1 000 \$	18162	1 000 \$
18080	1 000 \$	18143	2 000 \$	18163	1 000 \$
18083	2 000 \$	18145	3 000 \$	18164	1 000 \$
18087	1 000 \$	18146	2 000 \$	18165	2 000 \$
18089	1 000 \$	18148	3 000 \$	18166	1 000 \$
18090	1 000 \$	18149	1 000 \$	18167	2 000 \$
18096	1 000 \$	18150	1 000 \$	18168	1 000 \$
18109	2 000 \$	18151	2 000 \$	18169	2 000 \$
18118	1 000 \$	18152	1 000 \$	18170	2 000 \$
18120	1 000 \$	18154	2 000 \$	18171	1 000 \$
18122	1 000 \$	18155	1 000 \$	18173	3 000 \$
18123	2 000 \$	18156	1 000 \$		

Numéros des Obligations à coupons de 25 000 \$ chacune, portant le préfixe AD, rachetables le 22 juillet 1994 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants:

6911	8 000 \$	7442	8 000 \$	7510	6 000 \$
6947	5 000 \$	7443	5 000 \$	7511	6 000 \$
7058	7 000 \$	7444	9 000 \$	7512	4 000 \$
7059	6 000 \$	7445	6 000 \$	7513	5 000 \$
7378	7 000 \$	7446	5 000 \$	7514	5 000 \$
7379	6 000 \$	7447	8 000 \$	7515	5 000 \$
7380	7 000 \$	7448	7 000 \$	7516	6 000 \$
7381	7 000 \$	7449	7 000 \$	7517	4 000 \$
7382	6 000 \$	7450	7 000 \$	7518	5 000 \$
7383	7 000 \$	7451	6 000 \$	7519	6 000 \$
7384	8 000 \$	7452	7 000 \$	7520	6 000 \$
7385	5 000 \$	7453	8 000 \$	7521	5 000 \$
7386	8 000 \$	7454	6 000 \$	7522	5 000 \$
7387	7 000 \$	7455	7 000 \$	7523	4 000 \$
7388	7 000 \$	7456	7 000 \$	7524	6 000 \$
7389	6 000 \$	7457	6 000 \$	7525	5 000 \$
7390	8 000 \$	7458	7 000 \$	7526	5 000 \$
7391	5 000 \$	7459	6 000 \$	7527	5 000 \$
7392	8 000 \$	7460	8 000 \$	7528	5 000 \$
7393	7 000 \$	7461	6 000 \$	7529	5 000 \$
7394	6 000 \$	7462	7 000 \$	7530	6 000 \$
7395	7 000 \$	7463	6 000 \$	7531	5 000 \$
7396	8 000 \$	7464	9 000 \$	7532	5 000 \$
7397	6 000 \$	7465	6 000 \$	7533	6 000 \$
7398	7 000 \$	7466	6 000 \$	7534	4 000 \$
7399	7 000 \$	7467	7 000 \$	7535	5 000 \$
7400	6 000 \$	7468	8 000 \$	7536	5 000 \$
7401	8 000 \$	7469	6 000 \$	7537	6 000 \$
7402	6 000 \$	7470	6 000 \$	7538	5 000 \$
7403	6 000 \$	7471	7 000 \$	7539	4 000 \$

7404	8 000 \$	7472	7 000 \$	7540	5 000 \$
7405	6 000 \$	7473	7 000 \$	7541	7 000 \$
7406	7 000 \$	7474	7 000 \$	7542	5 000 \$
7407	7 000 \$	7475	7 000 \$	7543	4 000 \$
7408	7 000 \$	7476	6 000 \$	7544	6 000 \$
7409	7 000 \$	7477	8 000 \$	7545	5 000 \$
7410	6 000 \$	7478	6 000 \$	7546	5 000 \$
7411	6 000 \$	7479	7 000 \$	7547	5 000 \$
7412	9 000 \$	7480	7 000 \$	7548	4 000 \$
7413	6 000 \$	7481	6 000 \$	7549	7 000 \$
7414	6 000 \$	7482	7 000 \$	7550	4 000 \$
7415	6 000 \$	7483	7 000 \$	7551	6 000 \$
7416	9 000 \$	7484	7 000 \$	7552	5 000 \$
7417	6 000 \$	7485	7 000 \$	7553	5 000 \$
7418	7 000 \$	7486	6 000 \$	7554	5 000 \$
7419	7 000 \$	7487	6 000 \$	7555	6 000 \$
7420	7 000 \$	7488	9 000 \$	7556	4 000 \$
7421	6 000 \$	7489	7 000 \$	7557	6 000 \$
7422	7 000 \$	7490	6 000 \$	7558	4 000 \$
7423	7 000 \$	7491	7 000 \$	7559	5 000 \$
7424	7 000 \$	7492	6 000 \$	7560	6 000 \$
7425	6 000 \$	7493	7 000 \$	7561	5 000 \$
7426	6 000 \$	7494	7 000 \$	7562	6 000 \$
7427	8 000 \$	7495	6 000 \$	7563	4 000 \$
7428	7 000 \$	7496	8 000 \$	7564	5 000 \$
7429	7 000 \$	7497	7 000 \$	7565	6 000 \$
7430	6 000 \$	7498	5 000 \$	7568	6 000 \$
7431	7 000 \$	7499	8 000 \$	7569	4 000 \$
7432	7 000 \$	7500	8 000 \$	7570	5 000 \$
7433	7 000 \$	7501	6 000 \$	7571	5 000 \$
7434	7 000 \$	7502	4 000 \$	7572	5 000 \$
7435	6 000 \$	7503	5 000 \$	7573	6 000 \$
7436	8 000 \$	7504	6 000 \$	7574	4 000 \$
7437	5 000 \$	7505	5 000 \$	7575	7 000 \$
7438	8 000 \$	7506	5 000 \$	7576	4 000 \$
7439	7 000 \$	7507	4 000 \$	7577	6 000 \$
7440	6 000 \$	7508	7 000 \$	7578	4 000 \$
7441	7 000 \$	7509	4 000 \$	7579	7 000 \$

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Royale du Canada ou de la Banque Nationale du Canada, situé dans l'une quelconque des villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 22 juillet 1994 attachés.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 22 juillet 1994.

Montréal, le 7 juin 1994

Ville de Montréal  
La directrice des finances,  
THIEU QUAN HOANG

92974

## Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

### Accordés

#### Alain Ayoub Baron

Par la décision numéro 1994 CN 0278, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ayoub Boudraa Baron, né le 30 mars 1960, en celui de Alain Ayoub Baron.

Québec, le 3 juin 1994

Le directeur de l'état civil,  
GUY LAVIGNE, avocat

5889

#### Alexander Deme

Par la décision numéro 1994 CN 0214, qui a pris effet le 6 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sandor Deme, né le 15 septembre 1942, en celui de Alexander Deme.

Québec, le 3 juin 1994

Le directeur de l'état civil,  
GUY LAVIGNE, avocat

5889

#### Alexandre Joseph Armand Normand Clément

Par la décision numéro 1994 CN 0216, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Normand Clément, né le 24 mars 1955, en celui de Alexandre Joseph Armand Normand Clément.

Québec, le 3 juin 1994

Le directeur de l'état civil,  
GUY LAVIGNE, avocat

5889

#### André Philippe Joseph Guay

Par la décision numéro 1994 CN 0272, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alain André Guay, né le 27 février 1958, en celui de André Philippe Joseph Guay.

Québec, le 3 juin 1994

Le directeur de l'état civil,  
GUY LAVIGNE, avocat

5889

**Anne-Marie Thérèse Marcotte**

Par la décision numéro 1994 CN 0259, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anna Thérèse Marcotte, née le 11 avril 1936, en celui de Anne-Marie Thérèse Marcotte.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Annie Marie-Claude Lucille Richardson**

Par la décision numéro 1994 CN 0271, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Claude Lucille Annie Berrouard, née le 3 juillet 1969, en celui de Annie Marie-Claude Lucille Richardson.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Aria Kiani**

Par la décision numéro 1994 CN 0221, qui a pris effet le 6 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mohammad Ali Kiani, né le 2 novembre 1953, en celui de Aria Kiani.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Armand Joseph Couture**

Par la décision numéro 1994 CN 0204, qui a pris effet le 6 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Guay, né le 29 décembre 1941, en celui de Armand Joseph Couture.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Bernard Joseph Henri Grenon**

Par la décision numéro 1994 CN 0264, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Henri Grenon, né le 15 juillet 1934, en celui de Bernard Joseph Henri Grenon.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Berthe Marie Albertine Savard**

Par la décision numéro 1994 CN 0208, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Albertine Savard, née le 13 novembre 1928, en celui de Berthe Marie Albertine Savard.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Bonnie Vu Thien Huong Thanh**

Par la décision numéro 1994 CN 0226, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Vu Thien Huong Thanh, née le 31 janvier 1972, en celui de Bonnie Vu Thien Huong Thanh.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Camille Joseph Louis Marcel Jomphe**

Par la décision numéro 1994 CN 0253, qui a pris effet le 18 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Louis Marcel Jomphe, né le 11 octobre 1932, en celui de Camille Joseph Louis Marcel Jomphe.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Cécilien Joseph Aurèle Paquet**

Par la décision numéro 1994 CN 0239, qui a pris effet le 6 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Aurèle Cilien Paquet, né le 28 juin 1914, en celui de Cécilien Joseph Aurèle Paquet.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Chantal Marie Isabelle Legris**

Par la décision numéro 1994 CN 0279, qui a pris effet le 6 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Chantal Marie Isabelle Plouffe, née le 18 novembre 1964, en celui de Chantal Marie Isabelle Legris.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Cindy-Ann Rennie**

Par la décision numéro 1994 CN 0241, qui a pris effet le 13 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sindy E7-2528, née le 8 décembre 1967, en celui de Cindy-Ann Rennie.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Dominic Joseph Paul Roger Jobin**

Par la décision numéro 1994 CN 0252, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Paul Roger Dominique Jobin, né le 11 avril 1957, en celui de Dominic Joseph Paul Roger Jobin.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Claire Laurence Christelle Deschênes**

Par la décision numéro 1994 CN 0245, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Esprit-Saint Christelle Deschênes, née le 9 novembre 1970, en celui de Claire Laurence Christelle Deschênes.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Doreen Gloria Laroche**

Par la décision numéro 1994 CN 0228, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Doreen Gloria Bryant, née le 17 avril 1953, en celui de Doreen Gloria Laroche.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Claude Aimé Nazaire Clodomir Bourgoïn**

Par la décision numéro 1994 CN 0232, qui a pris effet le 5 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Aimé Nazaire Clodomir Bourgoïn, né le 29 janvier 1927, en celui de Claude Aimé Nazaire Clodomir Bourgoïn.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Emile Dejardin**

Par la décision numéro 1994 CN 0244, qui a pris effet le 27 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Emile Bombiski-Deyardin, né le 6 mai 1944, en celui de Emile Dejardin.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Claude Marie Nichole Claudette Bérard**

Par la décision numéro 1994 CN 0225, qui a pris effet le 13 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Nichole Claudette Bérard née le 20 mars 1941, en celui de Claude Marie Nichole Claudette Bérard.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Eric Joseph Emilien Pelletier**

Par la décision numéro 1994 CN 0240, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Emilien Eric Leboeuf, né le 8 avril 1974, en celui de Eric Joseph Emilien Pelletier.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Denis Joseph Omer Marc André Labrie**

Par la décision numéro 1994 CN 0249, qui a pris effet le 24 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Omer Marc André Dagenais, né le 14 novembre 1958, en celui de Denis Joseph Omer Marc André Labrie.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Fernand Joseph Wilfrid Fortier**

Par la décision numéro 1994 CN 0218, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Wilfrid Fernand Normand, né le 18 décembre 1944, en celui de Fernand Joseph Wilfrid Fortier.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Fleurette Joseph**

Par la décision numéro 1994 CN 0255, qui a pris effet le 13 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Fleurette Eugène, née le 3 avril 1974, en celui de Fleurette Joseph.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**France Marie Jocelyne Francine Tanguay**

Par la décision numéro 1994 CN 0201, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jocelyne Francine Tanguay, née le 4 février 1951, en celui de France Marie Jocelyne Francine Tanguay.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gabrielle Ginette Marie LeBlanc**

Par la décision numéro 1994 CN 0256, qui a pris effet le 20 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ginette LeBlanc, née le 18 février 1965, en celui de Gabrielle Ginette Marie LeBlanc.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gabrielle Marie Sylvia Cazzaro**

Par la décision numéro 1994 CN 0215, qui a pris effet le 18 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Sylvie Gabrielle Cazzaro, née le 2 mai 1960, en celui de Gabrielle Marie Sylvia Cazzaro.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Gervais Nolton Fitzpatrick**

Par la décision numéro 1994 CN 0262, qui a pris effet le 27 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nolton Gervasius Fitzpatrick, né le 30 janvier 1927, en celui de Gervais Nolton Fitzpatrick.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Guy Joseph Denis Gagnon**

Par la décision numéro 1994 CN 0270, qui a pris effet le 2 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Angus Denis Gagnon, né le 30 mai 1963, en celui de Guy Joseph Denis Gagnon.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Han Quang Luu**

Par la décision numéro 1994 CN 0207, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Han Quang Thang, né(e) le 18 octobre 1969, en celui de Han Quang Luu.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Hassan Guillet**

Par la décision numéro 1994 CN 0274, qui a pris effet le 6 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hassan Ghich, né le 10 septembre 1952, en celui de Hassan Guillet.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Hermance Marie Annette Desrosiers**

Par la décision numéro 1994 CN 0281, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Annette Armande Desrosiers, née le 20 septembre 1933, en celui de Hermance Marie Annette Desrosiers.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Irmonne Marie Clarinda Edmonde Therrien**

Par la décision numéro 1994 CN 0276, qui a pris effet le 6 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Clarinda Edmonde Thérien, née le 7 février 1926, en celui de Irmonne Marie Clarinda Edmonde Therrien.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Isabelle Binet-Rochette**

Par la décision numéro 1994 CN 0236, qui a pris effet le 26 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Isabelle Binette-Rochette, née le 6 août 1974, en celui de Isabelle Binet-Rochette.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jocelyne Marie Mariette Ghislaine Gingras**

Par la décision numéro 1994 CN 0223, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Mariette Ghislaine Gingras, née le 30 septembre 1953, en celui de Jocelyne Marie Mariette Ghislaine Gingras.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Isabelle Marie Thérèse Thibodeau**

Par la décision numéro 1994 CN 0238, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Isabelle Beaudoin-Thibodeau, née le 15 octobre 1974, en celui de Isabelle Marie Thérèse Thibodeau.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Joé Marie Jeanne Monique Thibault**

Par la décision numéro 1994 CN 0199, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Monique Thibault, née le 20 avril 1952, en celui de Joé Marie Jeanne Monique Thibault.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Janick Marie Monelle Sabine Perreault**

Par la décision numéro 1994 CN 0219, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Monelle Sabine Janique Perreault, née le 7 décembre 1964, en celui de Janick Marie Monelle Sabine Perreault.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Josée Marie Georgine Claire Pilon**

Par la décision numéro 1994 CN 0258, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Joseph Georgine Claire Pilon, née le 20 mars 1931, en celui de Josée Marie Georgine Claire Pilon.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jeanie Janet Marie Nora Rahal**

Par la décision numéro 1994 CN 0220, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Janet Marie Nora Rahal, née le 29 septembre 1952, en celui de Jeanie Janet Marie Nora Rahal.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Julie Marie Claudette Vaudry**

Par la décision numéro 1994 CN 0246, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Julie Claudette Mathieu, née le 7 juillet 1975, en celui de Julie Marie Claudette Vaudry.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Jimmy Sang Cao**

Par la décision numéro 1994 CN 0254, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sang Cao, né le 23 juin 1959, en celui de Jimmy Sang Cao.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Julius Gyula Maria Dory**

Par la décision numéro 1994 CN 0268, qui a pris effet le 6 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gyula-Maria (Jules) Dory, né le 16 octobre 1957, en celui de Julius Gyula Maria Dory.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Karine Marie Lynda Gagnon**

Par la décision numéro 1994 CN 0203, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lynda Carine Gagnon, née le 17 juin 1972, en celui de Karine Marie Lynda Gagnon.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Karl Carol Bérubé**

Par la décision numéro 1994 CN 0202, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Carol Bérubé, né le 16 mai 1963, en celui de Karl Carol Bérubé.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Kevin Joseph Fournier**

Par la décision numéro 1994 CN 0143, qui a pris effet le 6 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Karen Fournier, né le 7 mai 1973, en celui de Kevin Joseph Fournier.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Laurence Zhiguang Lee**

Par la décision numéro 1994 CN 0260, qui a pris effet le 6 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Zhiguang Li, née le 13 décembre 1958, en celui de Laurence Zhiguang Lee.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Liliane Marie Rose Lacoursière**

Par la décision numéro 1994 CN 0198, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerette Rose Lacoursière, née le 10 octobre 1941, en celui de Liliane Marie Rose Lacoursière.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Lise Marie Lisette Diane Bastien**

Par la décision numéro 1994 CN 0137, qui a pris effet le 26 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lisette Diane Bastien, née le 19 juin 1947, en celui de Lise Marie Lisette Diane Bastien.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Louise Lise Marie Joseph Deschênes**

Par la décision numéro 1994 CN 0229, qui a pris effet le 13 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Joseph Louise Deschênes, née le 7 mars 1949, en celui de Louise Lise Marie Joseph Deschênes.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Louise Marie Hélène Ouellet-Castonguay**

Par la décision numéro 1994 CN 0248, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Hélène Louise Castonguay, née le 27 mars 1969, en celui de Louise Marie Hélène Ouellet-Castonguay.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Lucie Marie Yvette Lavoie**

Par la décision numéro 1994 CN 0196, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvette Lavoie, née le 20 juillet 1956, en celui de Lucie Marie Yvette Lavoie.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Lynda Marie Noella Georgette Tremblay**

Par la décision numéro 1994 CN 0231, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Noella Georgette Linda Tremblay, née le 24 décembre 1957, en celui de Lynda Marie Noella Georgette Tremblay.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Manon Marie Maryse Blais-Daoust**

Par la décision numéro 1994 CN 0250, qui a pris effet le 13 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Maryse Manon Blais, née le 5 septembre 1967, en celui de Manon Marie Maryse Blais-Daoust.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Marie Paule Gabrielle Godmer**

Par la décision numéro 1994 CN 0234, qui a pris effet le 13 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Paule Gabrielle Godmaire, née le 23 avril 1933, en celui de Marie Paule Gabrielle Godmer.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Mélanie Francoeur**

Par la décision numéro 1994 CN 0230, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Esprit Saint Eugénie Francoeur, née le 29 novembre 1974, en celui de Mélanie Francoeur.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Mélanie Membrives**

Par la décision numéro 1994 CN 0273, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mélanie Plouffe, née le 6 octobre 1975, en celui de Mélanie Membrives.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Michèle Flechelle Francoeur**

Par la décision numéro 1994 CN 0206, qui a pris effet le 18 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Flechelle Francoeur, née le 9 mars 1947, en celui de Michèle Flechelle Francoeur.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Monique Bouffard-Desjardins**

Par la décision numéro 1994 CN 0233, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Monique Desjardins, née le 28 mars 1938, en celui de Monique Bouffard-Desjardins.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Monique Marie Véronique Vallée**

Par la décision numéro 1994 CN 0275, qui a pris effet le 2 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Véronique Vallée, née le 5 juin 1927, en celui de Monique Marie Véronique Vallée.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Muguette Marie Annette Thérèse Lacoste**

Par la décision numéro 1994 CN 0200, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Annette Thérèse Millette Lacoste, née le 19 février 1934, en celui de Muguette Marie Annette Thérèse Lacoste.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Nancy Linda Nicole Fregeau**

Par la décision numéro 1994 CN 0224, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Linda Nicole Nancy Fregeau-Carrière, née le 27 septembre 1970, en celui de Nancy Linda Nicole Fregeau.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Nancy Thi Thu Ha Tran**

Par la décision numéro 1994 CN 0242, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thi Thu Ha Tran, née le 27 novembre 1967, en celui de Nancy Thi Thu Ha Tran.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Nathalie Marie Blanche Danielle Tremblay**

Par la décision numéro 1994 CN 0193, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Blanche Danielle Nathalie Tétrault, née le 18 mars 1967, en celui de Nathalie Marie Blanche Danielle Tremblay.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Philippe Joseph Roger-Marc Hallée**

Par la décision numéro 1994 CN 0243, qui a pris effet le 24 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Roger-Marc Hallée, né le 24 mars 1968, en celui de Philippe Joseph Roger-Marc Hallée.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Raynald Joseph Aristide Réal Fradette**

Par la décision numéro 1994 CN 0267, qui a pris effet le 26 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Aristide Réal Claude Fradette, né le 24 décembre 1940, en celui de Raynald Joseph Aristide Réal Fradette.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Régis Joseph Lucien Duchesne**

Par la décision numéro 1994 CN 0280, qui a pris effet le 2 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lucien Roger Duchesne, né le 25 février 1959, en celui de Régis Joseph Lucien Duchesne.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**René Joseph François Gilbert**

Par la décision numéro 1994 CN 0261, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph François Iréné Gilbert, né le 12 janvier 1934, en celui de René Joseph François Gilbert.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**René Joseph Yves St-Pierre**

Par la décision numéro 1994 CN 0235, qui a pris effet le 9 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Iréné Yves St-Pierre, né le 1<sup>er</sup> juin 1949, en celui de René Joseph Yves St-Pierre.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Rita-Sonia Marie Marguerite Audibert**

Par la décision numéro 1994 CN 0211, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerite Rita Audibert, née le 7 mai 1926, en celui de Rita-Sonia Marie Marguerite Audibert.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Robert Joseph Félix Fournier**

Par la décision numéro 1994 CN 0266, qui a pris effet le 26 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Félix Robert, né le 28 février 1951, en celui de Robert Joseph Félix Fournier.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Rose Marie Aimée Germain**

Par la décision numéro 1994 CN 0277, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Aimée Rosa Bouffard, née le 23 juillet 1940, en celui de Rose Marie Aimée Germain.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Sandra Nawal Lamouri**

Par la décision numéro 1994 CN 0197, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nawal Lamouri, née le 26 novembre 1968, en celui de Sandra Nawal Lamouri.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, avocat

**Sean Noel Kearns**

Par la décision numéro 1994 CN 0195, qui a pris effet le 20 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de John Noel Kearns, né le 2 janvier 1930, en celui de Sean Noel Kearns.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Serge Joseph Pierre Forcier**

Par la décision numéro 1994 CN 0251, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Pierre Serge Viens, né le 9 février 1972, en celui de Serge Joseph Pierre Forcier.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Skenny Darbouze**

Par la décision numéro 1994 CN 0222, qui a pris effet le 12 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Skinny Darbouze, né(e) le 8 janvier 1966, en celui de Skenny Darbouze.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Stavros Georgaras**

Par la décision numéro 1994 CN 0257, qui a pris effet le 27 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Stavros-George Limnos, né le 2 juin 1967, en celui de Stavros Georgaras.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Stéphane Joseph Lionel Auger**

Par la décision numéro 1994 CN 0269, qui a pris effet le 3 juin 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lionel Stéphane Ayotte, né le 7 mai 1971, en celui de Stéphane Joseph Lionel Auger.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Thérèse Marie Rolande Pallas**

Par la décision numéro 1994 CN 0210, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Rolande Palasse, née le 2 octobre 1935, en celui de Thérèse Marie Rolande Pallas.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Tina Christine Marie Nuspl**

Par la décision numéro 1994 CN 0205, qui a pris effet le 24 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Christine Marie Nuspl, née le 8 août 1965, en celui de Tina Christine Marie Nuspl.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Vivian Mavis Laroche**

Par la décision numéro 1994 CN 0227, qui a pris effet le 11 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Vivian Mavis Bryant, née le 6 mai 1954, en celui de Vivian Mavis Laroche.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

**Yvon Joseph Yves Belley**

Par la décision numéro 1994 CN 0247, qui a pris effet le 19 mai 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Yves Belley, né le 30 mars 1933, en celui de Yvon Joseph Yves Belley.

Québec, le 3 juin 1994

5889

*Le directeur de l'état civil,*  
GUY LAVIGNE, *avocat*

---

**Demandes**

---

**Abdol-Ali Amiri**  
**Cyrus-Reza Amiri**  
**Leila Amiri**

Prenez avis que Soussane Assadi, en ma qualité de mère, domiciliée au 3577, rue Atwater, appartement 1102, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Abdol-Ali Amiri, de Cyrus-Reza Amiri et de Leila Amiri en ceux

de Abdol-Ali Assadi Amiri, de Cyrus-Reza Assadi Amiri et de Leila Assadi Amiri.

Montréal, le 5 mai 1994

92824-24-2

SOUSSANE ASSADI

### Alexandra Routhier

Prenez avis que Nancy Routhier, en ma qualité de mère, domiciliée au 355, rue Potvin, Roberval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alexandra Routhier en celui de Alexandra Corneau.

Roberval, le 31 mai 1994

92803-24-2

NANCY ROUTHIER

### Alexe Clément Emile

Prenez avis que Alexe Clément Emile, domicilié au 555, Montrose, appartement 32, Beaconsfield, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alexe C. de Calcul-Gold-Dalg.

Beaconsfield, le 1<sup>er</sup> juin 1994

93002-25-2

ALEXE EMILE

### Annie Asselin

Prenez avis que Annie Asselin, domiciliée au 2215, Côte-Vertu, Saint-Laurent, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Annie Martin.

Saint-Laurent, le 7 juin 1994

92937-25-2

ANNIE ASSELIN

### Bruno-Pier Provençal et Mathieu Provençal

Prenez avis que Sylvie Pelletier, en ma qualité de mère, domiciliée au 945, 120<sup>e</sup> Avenue, appartement 304, Drummondville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Bruno-Pier Provençal et de Mathieu Provençal en ceux de Bruno-Pier Provençal-Pelletier et de Mathieu Provençal-Pelletier.

Drummondville, le 9 juin 1994

92956-25-2

SYLVIE PELLETIER

### Cajetanne Marie-Clothilde Côté

Prenez avis que Cajetanne Marie-Clothilde Côté, domiciliée au 5529, rue du Tambourin, Charny, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gaétane Côté.

Charny, le 15 juin 1994

93006-25-2

GAËTANE CÔTÉ

### Carl Boutin-Vachon

Prenez avis que Nicole Boutin, en ma qualité de mère, domiciliée au 13755, 1<sup>er</sup> Avenue, Saint-Georges-Est, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Carl Boutin-Vachon en celui de Carl Boutin.

Saint-Georges, le 30 mars 1994

92997-25-2

NICOLE BOUTIN

### Carmela Procaccini

Prenez avis que Carmela Procaccini, domiciliée au 12405, Albert-Prévost, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Melita Procaccini.

Montréal, le 30 mai 1994

92928-25-2

MELITA CARMELA PROCACCINI

### Caroll Tremblay

Prenez avis que Caroll Tremblay, domiciliée au 1302, avenue de l'Arlequin, Charlesbourg, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carole Tremblay.

Charlesbourg, le 3 juin 1994

92931-25-2

CAROLL TREMBLAY

### Catherine Ménard

Prenez avis que Catherine Ménard, domiciliée au 136, rue Viger, Rivière-du-Loup, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Catheline Ménard.

Rivière-du-Loup, le 6 juin 1994

92889-24-2

CATHELINE MÉNARD

### Cécile St Jean

Prenez avis que Cécile St Jean, domiciliée au 135, rue Desjardins, Saint-Charles-de-Mandeville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Claire St Jean.

Saint-Charles-de-Mandeville, le 30 mai 1994

92812-24-2

CÉCILE ST JEAN

**Céline Karine St-Gelais  
et  
Martin Nicolas St-Gelais**

Prenez avis que Colette Rondeau, en ma qualité de mère, domiciliée au 41, des Tulipes, Sainte-Anne-de-Beaupré, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Céline Karine St-Gelais et de Martin Nicolas St-Gelais en ceux de Céline Karine Rondeau St-Gelais et de Martin Nicolas Rondeau St-Gelais.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 3 juin 1994

92873-24-2 COLETTE RONDEAU

**Christine Louise Noémie Mousseau**

Prenez avis que Christine Louise Noémie Mousseau, domiciliée au 5825, Souart, appartement 14, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Christine Louise Noémie Lorget.

Ce changement affectera aussi Tatiana Anne Ly Mousseau dont le nom sera changé en celui de Tatiana Anne Ly Lorget.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92822-24-2 CHRISTINE LOUISE NOÉMIE MOUSSEAU

**Christophe St-Louis**

Prenez avis que Carmen Normandeau, en ma qualité de mère, domiciliée au 21A, Saint-Pierre, Sainte-Martine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Christophe St-Louis en celui de Christophe St-Louis Normandeau.

Sainte-Martine, le 14 mai 1994

92975-25-2 CARMEN NORMANDEAU

**Daniel Benegbi**

Prenez avis que Thérèse Dionne, en ma qualité de mère, domiciliée au 8552, place Verdelle, Anjou, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Daniel Benegbi en celui de Daniel Dionne.

Anjou, le 7 juin 1994

92935-25-2 THÉRÈSE DIONNE

**David John Guglia**

Prenez avis que Carmen Roy et Benoit Guglia, en notre qualité de parents, domiciliés au 481, Pierre-Boileau, Île-Bizard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de David John Guglia en celui de Matthew Guglia.

Île-Bizard, le 31 mai 1994

92807-24-2 CARMEN ROY ET BENOIT GUGLIA

**Dominique Mathieu Alexandre Lapierre**

Prenez avis que Bernard Lapierre, en ma qualité de père, domicilié au 109, de Normandie, Saint-Lambert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Dominique Mathieu Alexandre Lapierre en celui de Dominic Lapierre.

Saint-Lambert, le 13 avril 1994

92804-24-2 BERNARD LAPIERRE

**Elizabeth Brigitte Bourgault  
et  
Vladimir Alexandre Bourgault**

Prenez avis que Christine Limoges, en ma qualité de mère, domiciliée au 210, Irvine, Saint-Lambert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Vladimir Alexandre Bourgault et de Elizabeth Brigitte Bourgault en ceux de Alexandre Vladimir Limoges Bourgault et de Elizabeth Brigitte Limoges Bourgault.

Saint-Lambert, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92809-24-2 CHRISTINE LIMOGES

**Emile, Michel, Vittorio Gravel-Spiriti**

Prenez avis que Mona Gravel, en ma qualité de mère, domiciliée au 4689, Saint-Urbain, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Emile Michel Vittorio Gravel-Spiriti en celui de Emile Arnaud Gravel-Spiriti.

Montréal, le 27 mai 1994

93015-25-2 MONA GRAVEL

**Fannie Larivière**

Prenez avis que Christiane Bellemare, en ma qualité de mère, domiciliée au 6627, rue Des Perdrix, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Fannie Larivière en celui de Fannie Bellemare Larivière.

Laval, le 18 mai 1994

92789-24-2 CHRISTIANE BELLEMARE

**Firas Edouard Akkaoui**

Prenez avis que Firas Edouard Akkaoui, domicilié au 1101, Saint-Urbain, appartement 204, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Michael Firas Edward Akkawi.

Montréal, le 6 juin 1994

92841-24-2

FIRAS EDOUARD AKKAOUI

**Gabrielle Alexandra Maertens-Gagné  
et  
Jean-Philippe Maertens-Gagné**

Prenez avis que Marie Louise Edith Maertens, en ma qualité de mère, domiciliée au 8490, place Sahara, Brossard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Gabrielle Alexandra Maertens-Gagné et de Jean-Philippe Maertens-Gagné en ceux de Gabrielle Alexandra Maertens Gagné et de Jean-Philippe Maertens Gagné.

Montréal, le 28 mai 1994

92890-24-2

EDITH MAERTENS

**Gabrielle Carpentier-Poirier**

Prenez avis que Manon Carpentier, en ma qualité de mère, domiciliée au 8, rue Du Baron, Blainville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Gabrielle Carpentier-Poirier en celui de Gabrielle Carpentier.

Laval, le 8 juin 1994

92993-25-2

*Le procureur de la requérante,*  
MARC THOMAS, *avocat*

**Geneviève Mohamed**

Prenez avis que Geneviève Mohamed, domiciliée au 2776, Belcourt, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Geneviève Jean.

Longueuil, le 18 mai 1994

92826-24-2

GENEVIÈVE MOHAMED

**Huguette, Marie, Yolande Lambert**

Prenez avis que Huguette, Marie, Yolande Lambert, domiciliée au 890, route 255, r.r. no 3, Danville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Muguette, Marie, Yolande Lambert.

Danville, le 7 juin 1994

92893-25-2

MUGUETTE LAMBERT AUBÉ

**Jakie Lévesque**

Prenez avis que Jakie Lévesque, domiciliée au 264, Gaumont, Laurentides, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jackie Lévesque.

Laurentides, le 24 mai 1994

92825-24-2

JACQUIE LÉVESQUE

**Jamma Fortin**

Prenez avis que Jamma Fortin, domiciliée au 153, rue Boivin, Mistassini, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gemma Fortin.

Mistassini, le 3 juin 1994

92885-24-2

GEMMA FORTIN

**Jean-Joseph Gaudet**

Prenez avis que Jean-Joseph Gaudet, domicilié à C.P. 7, Cap-aux-Meules, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Marie Gaudet.

Cap-aux-Meules, le 10 juin 1994

93009-25-2

JEAN-MARIE GAUDET

**Jérémie Michel Savoie**

Prenez avis que Charles Côté, en ma qualité de père, domicilié au 251, L-J Lafortune, Boucherville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jérémie Michel Savoie en celui de Jérémie Michel Savoie Côté.

Longueuil, le 14 avril 1994

92827-24-2

CHARLES CÔTÉ

**Jessica Champagne**

Prenez avis que Marie-Josée St-Hilaire, en ma qualité de mère, domiciliée au 55, boulevard Talbot, Stoneham, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessica Champagne en celui de Jessica St-Hilaire.

Stoneham, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92932-25-2

MARIE-JOSÉE ST-HILAIRE

**Johanne Gagnon**

Prenez avis que Johanne Gagnon, domiciliée au 2534, rue Whitaker, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joan Gagnon.

Jonquière, le 2 juin 1994

92872-24-2

JOHANNE GAGNON

**Jonathan Leblanc**

Prenez avis que Roxanne Leblanc, en ma qualité de mère, domiciliée au 47, rue O'Farrell, appartement 1, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jonathan Leblanc en celui de Jonathan Leblanc-Pacheco.

Hull, le 11 mai 1994

92790-24-2

ROXANNE LEBLANC

**Joseph Laurier Legault**

Prenez avis que Joseph Laurier Legault, domicilié au 139, boulevard Providence, Lachute, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Gaston Laurier Legault.

Lachute, le 4 juin 1994

92871-24-2

LAURIER LEGAULT

**Joseph Adélarde Jean-François Pineault**

Prenez avis que Danielle St-Louis, en ma qualité de mère, domiciliée au 318, Gounod, appartement 8, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Adélarde Jean-François Pineault en celui de Jean-François Joseph Adélarde St-Louis.

Montréal, le 27 mai 1994

92791-24-2

DANIELLE ST-LOUIS

**Joseph Louis English**

Prenez avis que Joseph Louis English, domicilié au 47, L'Espérance, Gaspé, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Kenneth English.

Gaspé, le 8 juin 1994

92944-25-2

JOSEPH LOUIS ENGLISH

**Joseph-André-Stéphane Bougie**

Prenez avis que Joseph-André-Stéphane Bougie, domicilié au 16, 3<sup>e</sup> Avenue, Saint-Mathieu, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph-André-Stéphane Béliveau.

Saint-Mathieu, le 17 mai 1994

92849-24-2

STÉPHANE BOUGIE

**Joseph, Lucien, Roger**

Prenez avis que Joseph, Lucien, Roger, domicilié au 333, boulevard D'Youville, Châteauguay, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph, Lucien, Roger Pilon.

Châteauguay, le 25 juin 1994

92805-24-2

ROGER PILON

**Joseph Denis Bertrand Hainse**

Prenez avis que Joseph Denis Bertrand Hainse, domicilié au 499, chemin Saint-Jacques, Lac-Saint-Charles, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Denys Bertrand Thivierge.

Lac-Saint-Charles, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92892-25-2

DENYS HAINSE

**Joseph Nicolas Lucien Yvon Jean-François Désilets**

Prenez avis que Joseph Nicolas Lucien Yvon Jean-François Désilets, domicilié au 6505, Hochelaga, appartement 25, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-François Houde.

Ce changement affectera aussi Jonathan Désilets-Bilodeau.

Huntingdon, le 3 juin 1994

92844-24-2

JEAN-FRANÇOIS DÉSILETS

**Joseph Edouard Elzéar Samson**

Prenez avis que Joseph Edouard Elzéar Samson, domicilié au 165, boulevard Trudel-Est, Saint-Boniface-de-Shawinigan, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Eddy Samson.

Saint-Boniface-de-Shawinigan, le 12 mai 1994

92929-25-2

EDDY SAMSON

**Joseph-Pierre Jean-Paul Lacroix**

Prenez avis que Joseph-Pierre Jean-Paul Lacroix, domicilié au 1895, rue Sainte-Famille, appartement 3, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Pierre Lacroix.

Sainte-Foy, le 14 juin 1994

93013-25-2

JOSEPH-PIERRE LACROIX

**Joseph Raymond Manuel Jean**

Prenez avis que Pierre Richard Charlitte, en ma qualité de père, domicilié au 12034, Langelier, appartement 8, Montréal-Nord, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Raymond Manuel Jean en celui de Joseph Raymond Manuel Jean-Charlitte.

Montréal, le 30 mai 1994

92942-25-2

PIERRE RICHARD CHARLITTE

**Julienne Bernier**

Prenez avis que Julienne Bernier, domiciliée au 3180, Granby, appartement 1, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Juliette Bernier.

Montréal, le 26 mai 1994

92884-24-2

JULIETTE BERNIER

**Katia Tardif  
Sacha Tardif  
Sophia Tardif**

Prenez avis que Josée Boivin, en ma qualité de mère, domiciliée au 739, rue Beaugé, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Katia, de Sacha et de Sophia Tardif en ceux de Katia, de Sacha et de Sophia Boivin.

Sainte-Foy, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92781-24-2

JOSÉE BOIVIN

**Keven Pomerleau-Marchand  
et  
Mario Pomerleau-Marchand**

Prenez avis que Lilianne Pomerleau, en ma qualité de mère, domiciliée au 368, Robinson-Sud, Granby, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Mario Pomerleau Marchand et de Kevin Pomerleau-Marchand en ceux de Mario Marchand et de Kevin Marchand.

Granby, le 2 juin 1994

93014-25-2

LILIANNE POMERLEAU

**Louis Michael Belpulsi**

Prenez avis que Louis Michael Belpulsi, domicilié au 395, rue Santerre, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Louis Michael Geraci.

Laval, le 24 mai 1994

92936-25-2

LOUIS MICHAEL BELPULSI

**Louise Roberge**

Prenez avis que Louise Roberge, domiciliée au 50, rue Sainte-Marie, Beauré, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Louise Roberge.

Beauré, le 1<sup>er</sup> juin 1994

93000-25-2

LOUISETTE ROBERGE DEBLOIS

**Lucien, Joseph, Fernand Grenon**

Prenez avis que Lucien, Joseph, Fernand Grenon, domicilié au 2010, Larose, Chibougamau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ghislain, Joseph, Fernand Grenon.

Chibougamau, le 17 mai 1994

92792-24-2

LUCIEN, JOSEPH, FERNAND GRENON

**Marc, André, Michel**

Prenez avis que Marc, André, Michel, domicilié au 102, rue Principale, Saint-Michel-de-Bellechasse, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marc, André, Michel Leclerc.

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92816-24-2

MARC LECLERC

**Marie-Aline-Ilda Gendron**

Prenez avis que Marie-Aline-Ilda Gendron, domiciliée au 132, rue des Lilas Ouest, appartement 201, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lynda Gendron.

Québec, le 8 juin 1994

92941-25-2

ILDA GENDRON

**Marie Anne Thérèse Louise Lagrange**

Prenez avis que Marie Anne Thérèse Louise Lagrange, domiciliée au 3135, rue Louis-Pasteur, Trois-Rivières, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Anne Thérèse Louise Morin.

Trois-Rivières, le 2 juin 1994

92823-24-2

*Le procureur de la requérante,*  
JEAN GÉLINAS, notaire

**Marie-Aurore Viens**

Prenez avis que Marie-Aurore Viens, domiciliée au 96, chemin Saint-Jacques, Saint-Élie-d'Orford, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Viens.

Saint-Élie-d'Orford, le 30 mai 1994

92769-24-2

MARIE-AURORE VIENS

**Marie Boudreau**

Prenez avis que Marie Boudreau, domiciliée au 6855, 28<sup>e</sup> Avenue, appartement 5, Rosemont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Paule Guérin.

Montréal, le 6 juin 1994

92938-25-2

MARIE-PAULE GUÉRIN

**Marie-Cécile dit Gisèle Tremblay**

Prenez avis que Marie-Cécile dit Gisèle Tremblay, domiciliée au 1841, Père-Lelièvre, Duberger, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gisèle Tremblay.

Québec, le 2 juin 1994

92894-25-2

GISÈLE TREMBLAY

**Marie Claudette Lise Arpin**

Prenez avis que Marie Claudette Lise Arpin, domiciliée au 209, rue Mogé, Sorel, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Claudette Lise Des Landes.

Sorel, le 19 mai 1994

92930-25-2

LISE ARPIN

**Marie Émilie Denise Guylaine Poisson**

Prenez avis que Diane Fournier, en ma qualité de mère, domiciliée au 56, avenue des Cèdres, Drummondville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Émilie Denise Guylaine Poisson en celui de Marie Émilie Denise Guylaine Poisson-Fournier.

Drummondville, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92879-24-2

DIANE FOURNIER

**Marie-Eustelle Monfette**

Prenez avis que Marie-Eustelle Monfette, domiciliée au 38, Saint-Pierre, Sainte-Sophie-de-Lévrard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Estelle Monfette.

Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 25 mai 1994

92774-24-2

ESTELLE MONFETTE

**Marie-Eve Laurin**

Prenez avis que Martine St-Onge, en ma qualité de mère, domiciliée au 32, rue des Cygnes, Granby, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Eve Laurin, en celui de Marie-Eve St-Onge-Laurin.

Granby, le 26 mai 1994

92851-24-2

MARTINE ST-ONGE

**Marie-Ginette Rachel Potvin**

Prenez avis que Marie-Ginette Rachel Potvin, domiciliée au 14, des Flandres, appartement 31, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ginette-Laurence Marie Rachel Potvin.

Gatineau, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92843-24-2

GINETTE POTVIN

**Marie-Henriette-Juliette-Claudette Larouche**

Prenez avis que Marie-Henriette-Juliette-Claudette Larouche, domiciliée au 165, rue Bolvin, Mistassini, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Henriette-Juliette-Claudy Larouche.

Mistassini, le 8 juin 1994

92940-25-2

CLAUDY LAROUCHE

**Marie-Jade Ayotte**

Prenez avis que Line Ayotte, en ma qualité de mère, domiciliée au 3030, boulevard de la Mairie, appartement 6, Tracy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Jade Ayotte en celui de Marie-Jade Ayotte-Asselin.

Sorel, le 16 mai 1994

92939-25-2

LINE AYOTTE

**Marie-Jeanne-Lucienne Beauregard**

Prenez avis que Marie-Jeanne-Lucienne Beauregard, domiciliée au 170, Saint-Urbain, Granby, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Jeanne-Gabrielle Beauregard.

Granby, le 13 mai 1994

92765-24-2

GABRIELLE BEAUREGARD

**Marie Katie Martine Nathalie Mailhot**

Prenez avis que Marie Katie Martine Nathalie Mailhot, domiciliée au 1615, Des Grands-Ducs, Chicoutimi, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Katie, Martine, Nathalie Duhamel.

Ce changement affectera aussi Elea Dion en celui de Elea, Marie Duhamel Dion.

Chicoutimi, le 31 mai 1994

92787-24-2

KATIE MAILHOT

**Marie-Renée-Florence-Claudine Lapointe**

Prenez avis que Marie-Renée-Florence-Claudine Lapointe, domiciliée au 710, lac Cloutier Nord, Sainte-Béatrix, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Renée-Laurence-Claudine Lapointe

Sainte-Béatrix, le 30 mai 1994

92842-24-2

CLAUDINE LAPOINTE

**Marie Rose Irma Lessard**

Prenez avis que Marie Rose Irma Lessard, domiciliée au 705, 7<sup>e</sup> Rang Sud, East Broughton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Rose Irena Lessard.

East Broughton, le 9 mai 1994

92883-24-2

IRMA LESSARD

**Marie Rose Silvia Royer**

Prenez avis que Marie Rose Silvia Royer, domiciliée au 349, 9<sup>e</sup> Rue, Val-d'Or, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Juliette Royer.

Val-d'Or, le 31 mai 1994

92811-24-2

MARIE ROSE SILVIA ROYER

**Marie Rose Yvonne Lavoie**

Prenez avis que Marie Rose Yvonne Lavoie, domiciliée au 253, chemin Cartier, Saint-Hilarion, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Rose Simonne Lavoie.

Saint-Hilarion, le 26 mai 1994

92828-24-2

YVONNE LAVOIE

**Marie, Suzanne, Christine Laurin**

Prenez avis que Nancy Tousignant, en ma qualité de mère, domiciliée au 5829, 2<sup>e</sup> Avenue, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie, Suzanne, Christine Laurin en celui de Marie, Suzanne, Christine Tousignant Laurin.

Montréal, le 2 juin 1994

93007-25-2

NANCY TOUSIGNANT

**Mario Brun**

Prenez avis que Mario Brun, domicilié au 67, 7<sup>e</sup> Avenue, Chapais, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Mario Le Brun.

Longueuil, le 2 juin 1994

92870-24-2

MARIO BRUN

**Martin Djenandji-Truchon**

Prenez avis que Martin Djenandji-Truchon, domicilié au 3315, rue Toupin, Saint-Laurent, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Martin Jenanji.

Montréal, le 11 mai 1994

92848-24-2

MARTIN DJENANDJI-TRUCHON

**Maxime Linteau**

Prenez avis que Nancy Jacques, en ma qualité de mère, domiciliée au 416, Cardinal, appartement 4, Vanier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Maxime Linteau en celui de Maxime Linteau Jacques.

Vanier, le 29 mai 1994

92850-24-2

NANCY JACQUES

**Natacha Duguay**

Prenez avis que Suzanne Allard, en ma qualité de mère, domiciliée au 126, rue Saint-Jean, Châteauguay, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Natacha Duguay en celui de Natacha Allard.

Châteauguay, le 14 mai 1994

92810-24-2

SUZANNE ALLARD

**Noémie Lavoie-Cloutier**

Prenez avis que Anick Cloutier et Martin Lavoie, en notre qualité de parents, domiciliés au 109, rue Bouchard, Lac-Bouchette, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Noémie Lavoie-Cloutier en celui de Noémie Lavoie.

Lac-Bouchette, le 30 mai 1994

92808-24-2

ANICK CLOUTIER ET MARTIN LAVOIE

**Pascal Roy-Chouinard**

Prenez avis que Linda Chouinard, en ma qualité de mère, domiciliée au 1691, rang 9, Sainte-Cécile-de-Whitton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Pascal Roy-Chouinard en celui de Pascal Roy.

Sainte-Cécile-de-Whitton, le 10 juin 1994

93012-25-2

LINDA CHOUINARD

**Paul-Émile Tremblay**

Prenez avis que Paul-Émile Tremblay, domicilié au 930, Parizeau, Alma, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Paul-Aimé Tremblay.

Alma, le 31 mai 1994

92806-24-2

PAUL-AIMÉ TREMBLAY

**Philippe Dubuc**

Prenez avis que Josée Boissonneault, en ma qualité de mère, domiciliée au 21, de la Falaise, Hull, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Philippe Dubuc en celui de Philippe Boissonneault-Dubuc.

Hull, le 31 mai 1994

92817-24-2

JOSÉE BOISSONNEAULT

**Pierre-Alexandre Dubois Poulette**

Prenez avis que Françoise Dubois, en ma qualité de mère, domiciliée au 15, Sébastien, Victoriaville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Pierre-Alexandre Dubois Poulette en celui de Pierre-Alexandre Dubois.

Victoriaville, le 2 juin 1994

92886-24-2

FRANÇOISE DUBOIS

**Régent Pelletier**

Prenez avis que Régent Pelletier, domicilié au 265, rang 3 Est, Saint-Alexandre, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Réjean Pelletier.

Saint-Alexandre, le 27 mai 1994

92933-25-2

RÉJEAN PELLETIER

**Roland Michaud**

Prenez avis que Roland Michaud, domicilié au 35, Principale, Sainte-Françoise, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Roland Raoul Michaud.

Sainte-Françoise, le 3 juin 1994

92977-25-2

ROLAND MICHAUD

**Sébastien Picard-Chayer**

Prenez avis que Carole Picard, en ma qualité de mère, domiciliée au 503, place Pierre-Paul, appartement 4, Le Gardeur, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sébastien Picard-Chayer en celui de Sébastien Picard.

Le Gardeur, le 9 mai 1994

92976-25-2

CAROLE PICARD

**Sylvie Marie Blanche Rolande Simard**

Prenez avis que Sylvie Marie Blanche Rolande Simard, domiciliée au 393, rue Principale, Saint-Philibert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Euréka Simard.

Saint-Philibert, le 20 mai 1994

92815-24-2

SYLVIE SIMARD

**Vincent Mathieu  
et  
Jean-Charles Mathieu**

Prenez avis que André Yelle et Lucie Mathieu, en leur qualité de père et mère, domiciliés au 87, Gratton, appartement 7, Sainte-Thérèse, présenteront au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Vincent Mathieu et de Jean-Charles Mathieu en ceux de Vincent Mathieu Yelle et de Jean-Charles Mathieu Yelle.

Sainte-Thérèse, le 7 juin 1994

92934-25-2 A. YELLE ET L. MATHIEU

**Wilfrid Gagné**

Prenez avis que Wilfrid Gagné, domicilié au 3510, boulevard Talbot, Chicoutimi, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Laurier Gagné.

Chicoutimi, le 20 mai 1994

92888-24-2 LAURIER GAGNÉ

**Xavier Thomas Fachin**

Prenez avis que Xavier Thomas Fachin, domicilié au 3690, Edmond-Hamelin, appartement 202, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Xavier Thomas Trudel.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92943-25-2 XAVIER THOMAS FACHIN

**Xian Li**

Prenez avis que Xian Li, domiciliée au 2714, Rozel, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alice Xian Lee.

Montréal, le 27 mai 1994

92968-25-2 XIAN LI

**Yahia Elmaache**

Prenez avis que Hamani Elmaache, en sa qualité de père, domicilié au 4550, avenue Bourret, appartement 206, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Yahia Elmaache en celui de Amine Elmaache.

Montréal, le 31 mai 1994

92788-24-2 ELMAACHE

**Yiu Kuen Yu**

Prenez avis que Yiu Kuen Yu, domicilié au 6367, Coolbrook, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ken Yu-Ng.

Montréal, le 25 mai 1994

92957-25-2 KEN YU

**Zarine Khursigara**

Prenez avis que Zarine Khursigara, domicilié au 218, place Strasbourg, Saint-Lambert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Zareen Khursigara.

Saint-Lambert, le 3 juin 1994

93008-25-2 ZARINE KHURSIGARA

---

**Compagnies (Divers) — Loi sur les**

---

**Dissolution — Demandes de**

---

**1116-6725 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1116-6725 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mai 1994

92965 *La vice-présidente,*  
HUGUETTE JACQUES

**1633-5895 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1633-5895 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 juin 1994

92952 *Les procureurs de la compagnie,*  
MCCARTHY TÉTRAULT

**2162-6569 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2162-6569 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 3 juin 1994

92903 *La secrétaire de la compagnie,*  
MARIE-PAULE ROY BEAULIEU

**2316-7604 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2316-7604 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 26 mai 1994

93005 *Les procureurs de la compagnie,*  
JOLI-COEUR, LACASSE, LEMIEUX, SIMARD, ST-PIERRE

**2543-4986 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2543-4986 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 27 mai 1994

92980 *Le président,*  
CLAUDE HENRI

**2422-7860 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2422-7860 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 2 juin 1994

92961 *Le président,*  
DENIS GRENIER

**2544-4183 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2544-4183 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92927 *La présidente,*  
MONIQUE DAVID

**2429-6261 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2429-6261 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Princeville, le 6 juin 1994

92946 *Le président,*  
GUY POIRIER

**2550-1784 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2550-1784 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 juin 1994

92983 *Les procureurs de la compagnie,*  
BYERS CASGRAIN

**2430-5641 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la corporation « 2430-5641 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 mai 1994

92916 *La présidente,*  
LOUISE POUDRIER

**2635-5164 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2635-5164 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 mai 1994

92900 *Les procureurs de la compagnie,*  
ALLAIRE MÉNARD MAGEAU VALIQUETTE

**2434-0721 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2434-0721 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 juin 1994

92947 *Le président,*  
HERVÉ LAFORTUNE

**2643-3797 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 2643-3797 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 6 juin 1994

92989 *Le procureur de la compagnie,*  
MICHEL BOILEAU, notaire

**2740-3609 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2740-3609 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 19 mai 1994

92905

*Le procureur de la compagnie,*  
NATHALIE BLAIS, notaire

**2862-1340 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2862-1340 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 30 mai 1994

92949

*Les procureurs de la compagnie,*  
BUISSON BRASSARD

**2955-5703 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2955-5703 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 juin 1994

92979

*Pour la compagnie,*  
LIN, HUNG CHOU

**3088-0306 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «3088-0306 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Marcelline-de-Kildare, le 6 juin 1994

93011

*Le président,*  
RICHARD LAPLANTE

**3103-2667 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «3103-2667 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 3 juin 1994

92896

*Le président,*  
JOËL LESTAGE

**9003-2418 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «9003-2418 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92992

*Les procureurs de la compagnie,*  
GENDREAU, ROY, BEAULIEU & CARRIER

**ACIERS TECHFORM INC.**

Prenez avis que la compagnie «ACIERS TECHFORM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 3 juin 1994

92904

*Le président,*  
YVON OUELLETTE

**ACTE CONSTRUCTION INC.**

Prenez avis que la compagnie «ACTE CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 7 juin 1994

92919

*L'administrateur,*  
ANDRÉ MONFETTE

**AMÉNAGEMENT ARC-EN-CIEL INC.**

Prenez avis que la compagnie «AMÉNAGEMENT ARC-EN-CIEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Loretteville, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92988

*La présidente,*  
LISE DUFRESNE

**AVANTAGE PONTIAC BUICK INC.**

Prenez avis que la compagnie «AVANTAGE PONTIAC BUICK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 juin 1994

92899

*Les procureurs de la compagnie,*  
ALLAIRE MÉNARD MAGEAU VALIQUETTE

**BRASSERIE 112 INC.**

Prenez avis que la compagnie «BRASSERIE 112 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Césaire, le 31 mai 1994

92970

*La présidente,*  
LORRAINE PAQUETTE

**CONSTRUCTIONS ROY & PILOTTE INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS ROY & PILOTTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Mathieu-de-Beloeil, le 8 juin 1994

92991

*Le secrétaire-trésorier,*  
JACQUES PILOTTE

**CARROSSERIES LANDREVILLE INC.**

Prenez avis que la compagnie «CARROSSERIES LANDREVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 9 juin 1994

92986

*Pour la compagnie,*  
RONALD RHÉAUME, C.A.

**CORPORATION GÉNASCO**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION GÉNASCO» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 juin 1994

92990

*Le secrétaire de la compagnie,*  
ROBERT GIROUX

**CLAUDE GAGNIER INC.**

Prenez avis que la compagnie «CLAUDE GAGNIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-Claire, le 16 mai 1994

92985

*Le secrétaire,*  
CLAUDE GAGNIER

**CRÉATIONS G.L. INC.**

Prenez avis que la compagnie «CRÉATIONS G.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 juin 1994

92999

*La secrétaire,*  
EVELYN PELLETIER

**CLUB IMMOBILIER G.T. INC.**

Prenez avis que la compagnie «CLUB IMMOBILIER G.T. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 2 juin 1994

92967

*Le président,*  
DENIS GRENIER

**DELTEK INC.**

Prenez avis que la compagnie «DELTEK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92898

*Le procureur de la compagnie,*  
MARTIN GILBERT, notaire

**COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORGANISTES DE 1993**

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORGANISTES DE 1993» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 juin 1994

92901

*Le trésorier,*  
G. SICARD

**DÉPANNEUR ÉCONOTEMPS INC.**

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR ÉCONOTEMPS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 24 mai 1994

92958

*Pour la compagnie,*  
BERTRAND GAMELIN, C.A.

**DISTRIBUTION DE VIDÉOS & FILMS HONG KONG INC.**

Prenez avis que la compagnie « DISTRIBUTION DE VIDÉOS & FILMS HONG KONG INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> février 1994

92955

*Le président,*  
DIEP, NAM SANG

**ÉLECTRO-BIHARMONIK INC.**

Prenez avis que la compagnie « ÉLECTRO-BIHARMONIK INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 juin 1994

92902

*La présidente,*  
DENISE TRUDEL

**ÉQUIPEMENT DENTAIRE DE GASPÉ INC.**

Prenez avis que la compagnie « ÉQUIPEMENT DENTAIRE DE GASPÉ INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 avril 1994

92917

*Le président,*  
GUY TAILLON

**GASTON DUVAL INC.**

Prenez avis que la compagnie « GASTON DUVAL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 8 juin 1994

92971

*Le procureur de la compagnie,*  
SYLVIE SMITH, notaire

**GESTION GILLES BOULÉ INC.**

Prenez avis que la compagnie « GESTION GILLES BOULÉ INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Mégantic, le 9 mars 1994

92915

*Le président,*  
GILLES BOULÉ

**GESTION GS & RL INC.**

Prenez avis que la compagnie « GESTION GS & RL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 7 juin 1994

93001

*Les procureurs de la compagnie,*  
SERGE MORENCY & ASSOCIÉS INC.

**GESTION L.D.R. INC.**

Prenez avis que la compagnie « GESTION L.D.R. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 30 mai 1994

92998

*Les procureurs de la compagnie,*  
BERNARD, CIMONÉ, POUPART, DESPATIS

**IMPORTATIONS SILYNE INC.**

Prenez avis que la compagnie « IMPORTATIONS SILYNE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 2 juin 1994

92918

*La secrétaire de la compagnie,*  
LYNE BIENVENUE

**INVESTISSEMENT LAUGER INC.**

Prenez avis que la compagnie « INVESTISSEMENT LAUGER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachenaie, le 25 mai 1994

92966

*Le président,*  
LAURENT AUGER

**JALFEH INC.**

Prenez avis que la compagnie « JALFEH INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 mai 1994

92945

*Les procureurs de la compagnie,*  
SHRIAR POLAK COOPERSTONE

**LABORATOIRES ROGER LANGEVIN INC.**

Prenez avis que la compagnie «LABORATOIRES ROGER LANGEVIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 30 mai 1994

92948

*Les procureurs de la compagnie,*  
BUISSON BRASSARD

**LES EMBALLAGES R.D.P. INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES EMBALLAGES R.D.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 juin 1994

92969

*La secrétaire,*  
ALBINA BARILLARO

**L'ATELIER DE CRÉATION MU**

Prenez avis que la compagnie «L'ATELIER DE CRÉATION MU» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 6 juin 1994

92897

*La secrétaire,*  
ALINE MARTINEAU

**LES ENTREPRISES MARCEL LÉGER INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MARCEL LÉGER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 juin 1994

92921

*Le procureur de la compagnie,*  
RICHARD S. GAREAU, avocat

**LE COMITÉ D'ÉCOLE ST-SACREMENT INC.**

Prenez avis que la corporation «LE COMITÉ D'ÉCOLE ST-SACREMENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 7 juin 1994

92951

*La secrétaire,*  
ANITA LA PENNA

**LES PLACEMENTS DANIEL PAQUETTE INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS DANIEL PAQUETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 9 juin 1994

92978

*Le président,*  
DANIEL PAQUETTE

**LES BOUTIQUES FIL ATOUT INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES BOUTIQUES FIL ATOUT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 9 juin 1994

92964

*Le procureur de la compagnie,*  
FRANÇOIS POIRIER

**LOCATION INDUSTRIELLE TRIFLUVIENNE INC.**

Prenez avis que la compagnie «LOCATION INDUSTRIELLE TRIFLUVIENNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 26 mai 1994

93003

*Les procureurs de la compagnie,*  
JOLI-COEUR, LACASSE, LEMIEUX, SIMARD, ST-PIERRE

**LES CONSTRUCTIONS DENIS BOUCHER INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS DENIS BOUCHER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Huntingdon, le 6 juin 1994

92994

*Le procureur de la compagnie,*  
DOLORÉS PILON, notaire

**MAGASIN JOLIE MODE INC.**

Prenez avis que la compagnie «MAGASIN JOLIE MODE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauharnois, le 27 mai 1994

92987

*La présidente,*  
VIOLET SALHANY

**MANOIR DE LA MONTAGNE INC.**

Prenez avis que la compagnie « MANOIR DE LA MONTAGNE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 2 juin 1994

92960

*Le président,*  
DENIS GRENIER

**MANUFACTURE DE MEUBLES ÉTOILE LTÉE  
STAR FURNITURE MANUFACTURING LTD.**

Prenez avis que la compagnie « MANUFACTURE DE MEUBLES ÉTOILE LTÉE — STAR FURNITURE MANUFACTURING LTD. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 avril 1994

92962

*Les procureurs de la compagnie,*  
LUTERMAN STOTLAND DAVIS, *avocats*

**MIC 30 INC.**

Prenez avis que la compagnie « MIC 30 INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 septembre 1993

92950

*La présidente,*  
AMARJIT KAUR DHALIWAL

**MICHELINE ET JEAN-GUY WEBSTER INC.**

Prenez avis que la compagnie « MICHELINE ET JEAN-GUY WEBSTER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-Rouge, le 14 juin 1994

92995

*Le président,*  
JEAN-GUY WEBSTER

**MIMART INC.**

Prenez avis que la compagnie « MIMART INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Michel-des-Saints, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92923

*Le secrétaire de la compagnie,*  
JACQUES LAMY

**OPTION-VISION INC.**

Prenez avis que la compagnie « OPTION-VISION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 2 juin 1994

92984

*Le procureur de la compagnie,*  
PAUL-ANDRÉ MATHIEU

**PAPIERS RECYCLÉS EXPRESS LTÉE**

Prenez avis que la compagnie « PAPIERS RECYCLÉS EXPRESS LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 6 juin 1994

92925

*Pour la compagnie,*  
PASCALE VALLIÈRES

**PLACEMENTS GABRIEL DALLAIRE INC.**

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS GABRIEL DALLAIRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 31 mai 1994

92996

*Les procureurs de la compagnie,*  
AUBUT CHABOT

**PLANI-MAÎTRE INC.**

Prenez avis que la compagnie « PLANI-MAÎTRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Saint-Charles, le 7 juin 1994

92924

*Le président,*  
CLÉMENT HOULE

**PRODUCTIONS AURA AUDIO INC.**

Prenez avis que la compagnie « PRODUCTIONS AURA AUDIO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 26 mai 1994

93004

*Les procureurs de la compagnie,*  
JOLI-COEUR, LACASSE, LEMIEUX, SIMARD, ST-PIERRE

**PRODUITS MUNICIPAUX RIVE-SUD INC.**

Prenez avis que la compagnie «PRODUITS MUNICIPAUX RIVE-SUD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 12 mai 1994

92922

*La présidente,*  
PAULE LAFONTAINE

**SALON E-LYSE MARTINEAU INC.**

Prenez avis que la compagnie «SALON E-LYSE MARTINEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachine, le 18 novembre 1993

93010

*Pour la compagnie,*  
DENISE MARTINEAU OUELLETTE

**PROLIQ INC.**

Prenez avis que la compagnie «PROLIQ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Cécile-de-Milton, le 24 septembre 1993

92959

*Le président,*  
JULES LUSSIER

**SOCIÉTÉ DE GESTION MAURICE BILLETTE INC.**

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DE GESTION MAURICE BILLETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ormstown, le 3 juin 1994

92920

*Le président,*  
MAURICE BILLETTE

**RÉCEPTIONS ST-EUSTACHE INC.**

Prenez avis que la compagnie «RÉCEPTIONS ST-EUSTACHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 7 juin 1994

92963

*Le président,*  
LUCIEN VALLÉE

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PLACE D'ARMES LTÉE  
PLACE D'ARMES REALTY CO. LTD**

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PLACE D'ARMES LTÉE — PLACE D'ARMES REALTY CO. LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 mai 1994

92906

*Le secrétaire de la compagnie,*  
NICOLAS W.R. BURBIDGE

**RESTAURANT DU BORD-DU-LAC LTÉE  
LAKESHORE CATERERS LTD**

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT DU BORD-DU-LAC LTÉE — LAKESHORE CATERERS LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mai 1994

92926

*Le président,*  
HARILAOS KONSTANTARAKOS

**SOPAM LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «SOPAM LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 1994

92973

*Les procureurs de la compagnie,*  
MCCARTHY TÉTRAULT

**REVÊTEMENT ILLUSION INC.**

Prenez avis que la compagnie «REVÊTEMENT ILLUSION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 7 juin 1994

92972

*Le président,*  
ANTOINE CLAVEAU

**TRACY MÉCANIQUE GÉNÉRAL**

Prenez avis que la compagnie «TRACY MÉCANIQUE GÉNÉRAL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Robert, le 20 mai 1994

92907

*Pour la compagnie,*  
MARIO LETENDRE

**U2 COMPUTER INC.**

Prenez avis que la compagnie « U2 COMPUTER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1994

92954

*Le président,*  
GWO HERNG JU

**UTILOG INC.**

Prenez avis que la compagnie « UTILOG INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Repentigny, le 25 mai 1994

92981

*Le président,*  
JEAN-LUC DIEMERS

**UV AUTO CONTROLE INC.**

Prenez avis que la compagnie « UV AUTO CONTROLE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1994

92953

*Le président,*  
HSIN TAI TANG

**Coopératives — Loi sur les****CO-OP DES CONSOMMATEURS DE L'ASCENSION**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie vous avise, conformément à l'article 188 de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50 % de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1993.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

Direction des coopératives  
*La directrice,*  
CHRISTINE ELLEFSEN

5899

**Inspecteur général  
des institutions financières****Assurances — Loi sur les****LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PENNCORP  
PENNCORP LIFE INSURANCE COMPANY****Délivrance de permis**

Avis est donné, par les présentes, que « La Compagnie D'Assurance-Vie PennCorp — PennCorp Life Insurance Company » a obtenu un permis d'assurer l'autorisant à pratiquer au Québec dans les catégories suivantes:

- sur la vie;
- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 100 000 \$ conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur Michael Worsoff et l'adresse où le rejoindre est le 3500, boulevard Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), H3Z 3C1.

Le siège social de la compagnie est situé au 90, Dundas Street West, Mississauga (Ontario), L5B 2T5.

Québec, le 7 juin 1994

5893

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

**THE ORDER OF UNITED COMMERCIAL  
TRAVELERS OF AMERICA****Modification de permis**

Avis est donné, par les présentes, que « The Order of United Commercial Travelers of America » a obtenu un permis d'assurer l'autorisant à pratiquer au Québec sous la dénomination sociale française « Association des voyageurs de commerce d'Amérique », dans les catégories suivantes:

- sur la vie;
- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 5 000 \$ conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur J.L. Paul LeBlanc. L'adresse pour le rejoindre est le 5, Moulin, Kirkland (Québec), H9H 4Z9.

Le siège social de la société est situé au 632, North Park Street, Columbus, OHIO 43215-8619, U.S.A.

Québec, le 8 juin 1994

5898

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

## Liquidation des compagnies — Loi sur la

### 2746-7661 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « 2746-7661 QUÉBEC INC. », tenue à Chicoutimi le 26 février 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que MM. Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés de Chicoutimi soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2746-7661

92908

### LES GESTIONS BÉCY INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « LES GESTIONS BÉCY INC. », tenue à Chicoutimi le 1<sup>er</sup> novembre 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que Mesdames Cyprienne Labrie et Camilla Labrie de Sept-Îles soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2860-4163

92909

### LES PRODUITS ALIMENTAIRES ALLARD (1990) LTÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « LES PRODUITS ALIMENTAIRES ALLARD (1990) LTÉE », tenue à Chicoutimi le 26 février 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Pierre Delisle de Chicoutimi soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2746-7398

92910

### PATIFLEURY INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « PATIFLEURY INC. », tenue à Chicoutimi le 26 février 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Pierre Delisle de Chicoutimi soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2154-8441

92911

### PLACEMENTS RÉJEAN PÉPIN INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « PLACEMENTS RÉJEAN PÉPIN INC. », tenue à Sherbrooke le 23 décembre 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que MM. Raymond, Chabot, Martin, Paré de Sherbrooke soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2430-9361

92912

### PLACEMENTS ROBERT BOURGAULT INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « PLACEMENTS ROBERT BOURGAULT INC. », tenue à Sherbrooke le 29 décembre 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que MM. Raymond, Chabot, Martin, Paré de Sherbrooke soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2430-9379

92914

### ROCKFORD INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de « ROCKFORD INC. », tenue à Sherbrooke le 28 octobre 1993, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, Partie IA, et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Daniel Beaucage de Sherbrooke soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des  
institutions financières.*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1112-4237

92913

## Ministères — Avis concernant les

### Affaires municipales

#### Arrêté ministériel concernant la division en districts électoraux de la ville de Brossard

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales a approuvé le règlement numéro 2178 de la ville de Saint-Lambert ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la ville de Brossard;

ATTENDU que cette annexion modifie les limites actuelles du district électoral numéro 4 de la ville de Brossard (règlement numéro 1306);

ATTENDU que l'article 41.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2) permet au ministre des Affaires municipales de délimiter temporairement le district électoral touché par la modification faite au territoire de la municipalité annexée;

EN CONSÉQUENCE, le ministre des Affaires municipales délimite le district électoral numéro 4 de la ville de Brossard comme suit:

« Les limites du district électoral numéro 4 de la ville de Brossard sont celles décrites pour ce district au règlement numéro 1306 de cette municipalité auxquelles on enlève la partie correspondant au territoire annexé.

Cette division s'applique pour l'élection générale de 1994 et pour toute élection partielle tenue avant l'élection de 1998. ».

Québec, le 9 juin 1994

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,*

5891

CLAUDE RYAN

#### Cantons-unis de Waltham-et-Bryson

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 10 juin 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques des cantons-unis de Waltham-et-Bryson.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 15 novembre 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,*  
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DES CANTONS-UNIS DE WALTHAM-ET-BRYSON, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Un territoire situé en front de la municipalité des cantons-unis de Waltham-et-Bryson, dans la municipalité régionale de comté de Pontiac, comprenant la partie de la rivière des Outaouais et du chenal de la Culbute et les îles renfermées dans les limites ci-après décrites à savoir: partant du point de rencontre de la rive gauche de la rivière des Outaouais et de la ligne séparative des cantons de Waltham et de Mansfield; delà, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de ladite ligne séparative de cantons, en passant au sud-est des îles numéros 52, 53 et 54 du cadastre du canton de Waltham, jusqu'à la ligne frontière Québec/Ontario dans la rivière des Outaouais; vers l'ouest, ladite ligne frontière jusqu'au prolongement de la ligne médiane du chenal de la Culbute; ledit prolongement et la ligne médiane dudit chenal en remontant son cours et en contournant par la gauche les îles faisant partie du cadastre du canton de Waltham et par la droite les îles faisant partie du cadastre du canton de l'Île-des-Allumettes jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cantons de Waltham et de Chichester; ledit prolongement jusqu'à la rive gauche du chenal de la Culbute; enfin, dans une direction générale est, la rive gauche dudit chenal et celle de la rivière des Outaouais jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité des cantons-unis de Waltham-et-Bryson.

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 15 novembre 1993

Préparé par: GILLES CLOUTIER,  
*arpenteur-géomètre*

5895

#### Municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 10 juin 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 4 mai 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,*  
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-PORTNEUF, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Un territoire situé en front de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf, dans la municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord, comprenant la partie du fleuve Saint-Laurent et le banc de Portneuf (lots 48, 51 et 84 du cadastre de la seigneurie de Mille-Vaches) renfermés dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des cadastres du canton de Laval et de la seigneurie de Mille-Vaches et de la rive gauche du fleuve; de là, successivement, les lignes et

démarcations suivantes: dans le fleuve Saint-Laurent, une ligne perpendiculaire à ladite rive, sur une distance de 0,8 kilomètre; dans une direction sud astronomique, une ligne droite en remontant le cours du fleuve, jusqu'à son intersection avec le prolongement de la ligne séparative des rangs A et B du cadastre de la seigneurie de Mille-Vaches; vers le nord-ouest, ledit prolongement de la ligne séparative de rangs jusqu'à la rive gauche du fleuve; en suivant les limites actuelles de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf, ladite rive du fleuve en descendant son cours jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf.

Ministère des Ressources naturelles  
Service de l'arpentage  
Charlesbourg, le 4 mai 1994

Préparé par: GILLES CLOUTIER,  
*arpenteur-géomètre*

5896

### Municipalité de Saint-Charles-de-Drummond

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 10 juin 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de Saint-Charles-de-Drummond.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 5 mai 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

#### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

Un territoire situé en front de la municipalité de Saint-Charles-de-Drummond, dans la municipalité régionale de comté de Drummond, comprenant la partie de la rivière Saint-François et l'île numéro 10C du cadastre du canton de Simpson renfermées dans les deux périmètres ci-après décrits, à savoir:

#### Premier périmètre

Partant du point rencontre de la ligne séparative des lots 50 et 51 du cadastre du canton de Wendover et de la rive droite de la rivière Saint-François (ligne des hautes eaux); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la rive droite de ladite rivière en remontant son cours jusqu'à la ligne droite perpendiculaire à la ligne médiane de la rivière Saint-François dont le point d'origine est la rencontre de la ligne nord-ouest du lot 185 du cadastre de la ville de Drummondville (quartier Nord) et de la rive droite de la rivière Saint-François; ladite ligne perpendiculaire jusqu'à la ligne médiane de ladite rivière; cette ligne médiane en descendant le cours de la rivière, en contournant par l'est l'île numéro 4 du

cadastre du canton de Grantham, jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 50 et 51 du cadastre du canton de Wendover; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ.

#### Deuxième périmètre

Partant du point de rencontre de la ligne séparative des cadastres de la ville de Drummondville (quartier Nord) et du canton de Simpson et de la rive droite de la rivière Saint-François (ligne des hautes eaux); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la rive droite de la rivière Saint-François en remontant son cours jusqu'à la ligne séparative des lots 19B et 20 du cadastre du canton de Simpson; en allant vers le sud-ouest, le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à son intersection avec la rive nord-est de l'île numéro 20A du cadastre du canton de Simpson; les rives nord-est et nord-ouest de ladite île jusqu'à son intersection avec la tangente aux rives nord-ouest des îles numéros 20A et 20B dudit cadastre; vers le sud-ouest, de ladite tangente jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saint-François; ladite ligne médiane en descendant le cours de la rivière, en contournant par le nord-est les îles incluses dans le cadastre du canton de Wickham, jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cadastres de la ville de Drummondville (quartier Nord) et du canton de Simpson; enfin, vers le nord-est, ledit prolongement jusqu'au point de départ.

Lesquels périmètres définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Saint-Charles-de-Drummond.

Ministère des Ressources naturelles  
Service de l'arpentage  
Charlesbourg, le 5 mai 1994

Préparé par: GILLES CLOUTIER,  
*arpenteur-géomètre*

5896

### Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 10 juin 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 28 avril 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

#### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

Un territoire situé en front de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, dans la municipalité régionale de comté de L'Amiante,

comprenant la partie de la rivière et du lac Saint-François renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne médiane de la rivière Saint-François et du prolongement de la ligne séparative des cantons de Coleraine et de Garthby; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: vers le nord-est, la ligne médiane de la rivière et du lac Saint-François jusqu'à sa rencontre avec une ligne droite de direction sud dont l'origine se situe à l'extrémité sud de la ligne médiane de la rivière de l'Or à son embouchure dans le lac Saint-François; ladite ligne droite en allant vers le nord jusqu'au prolongement de la limite sud-est du canton de Coleraine; vers le sud-ouest, ledit prolongement et la limite sud-est dudit canton jusqu'à la ligne séparative des cantons de Coleraine et de Garthby; enfin, le prolongement de ladite ligne séparative de cantons jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 28 avril 1993

Préparé par: GILLES CLOUTIER,  
arpenteur-géomètre

5895

#### Paroisse de Saint-Joachim-de-Courval

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 10 juin 1994, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Saint-Joachim-de-Courval.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 4 mai 1994. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

#### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA PAROISSE DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

Un territoire situé en front de la paroisse de Saint-Joachim-de-Courval, dans la municipalité régionale de comté de Drummond, comprenant la partie de la rivière Saint-François et les îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 50 et 51 du cadastre du canton de Wendover et de la rive droite de la rivière Saint-François (ligne des hautes eaux); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saint-François; en descendant le cours de cette rivière, ladite ligne médiane en passant au nord-est des îles numéros 22 et 20 du cadastre du canton de Grantham et au sud-ouest des îles numéros 64, 70 et 74 du cadastre du canton de Wendover, la ligne passant à mi-distance entre la rive nord-est de l'île numéro 54 du cadastre du canton de Grantham et

la rive droite de la rivière et la ligne médiane de la rivière en passant au nord-est des îles situées en front des lots 19 et 21 du cadastre de la paroisse de Saint-Bonaventure jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 787 et 788 du cadastre de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville; le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à la rive droite de la rivière Saint-François; enfin, la rive droite de ladite rivière en remontant son cours jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la paroisse de Saint-Joachim-de-Courval.

Ministère des Ressources naturelles  
Service de l'arpentage  
Charlesbourg, le 4 mai 1994

Préparé par: GILLES CLOUTIER,  
arpenteur-géomètre

5896

#### Village de Rougemont

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 10 juin 1994 le règlement numéro 236-92 du village de Rougemont ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont et qu'il a également approuvé à cette même date, l'accord intervenu le 8 février 1994 entre les deux municipalités au sujet du partage de l'actif et du passif relatifs au territoire visé par l'annexion.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 6 juillet 1992; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion la population du village de Rougemont est établie à 1 159 habitants et celle de la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont à 1 354 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN*

#### DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MICHEL-DE-ROUGEMONT ET ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE ROUGEMONT, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont, dans la municipalité régionale de comté de Rouville, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Césaire la partie du lot 526 et ses subdivisions présentes et futures renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: en référence au cadastre de ladite paroisse, partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 526 et 527 et du côté sud-ouest de l'emprise de la route numéro 112; de là, successivement, les lignes et démarcations

suivantes: le côté sud-ouest de l'emprise de ladite route dans une direction sud-est, sur une distance de 185,76 m, jusqu'à la ligne séparative des lots 524 et 526; partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le sud-ouest, sur une distance de 300,02 m, jusqu'au côté nord de l'emprise du chemin de fer de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada; le côté nord de l'emprise dudit chemin de fer dans une direction ouest, sur une distance de 402,72 m, jusqu'à la ligne séparative des lots 526 et 527; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le nord-est, sur une distance de 606,92 m, jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la municipalité du village de Rougemont.

Ministère des l'Énergie et des Ressources  
Service de l'arpentage  
Québec, le 6 juillet 1992

Préparé par: GILLES CLOUTIER,  
arpenteur-géomètre

5897

## Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement

### Taux d'intérêt sur les créances de la couronne

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les créances de la Couronne, déterminé conformément à l'article 28R2 du Règlement sur l'administration fiscale (R.R.Q., 1981, c. M-31, r. 1) tel que modifié, pour le trimestre débutant le 1<sup>er</sup> juillet 1994 et se terminant le 30 septembre 1994 est de 9 %.

5894

Le sous-ministre,  
PIERRE-ANDRÉ PARÉ

## Erratum

### DOMAINE DE LA SPIRITUALITÉ VIVANTE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1994 04 23, à la page 634, du numéro 16, relativement à « DOMAINE DE LA SPIRITUALITÉ VIVANTE », de façon à ce que la date de constitution se lise: « 1975 05 15 ».

5888

L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1363-5537

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### M.R.C. de L'Assomption

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je désavoue, en date de ce jour, les articles 106, 107 e. 107 f, et le dernier alinéa de l'article 107 du règlement de contrôle intermédiaire N° 50, adopté le 22 mars 1994, par la municipalité régionale de comté de L'Assomption.

Québec, le 16 juin 1994

Le ministre des Affaires municipales  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN

5890

### M.R.C. du Haut-Saint-Laurent

En vertu de l'article 68 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'indique, en date de ce jour, mon intention de ne pas désavouer le règlement de modification N° 70-94, adopté le 9 mars 1994, et modifié par la résolution N° 2467-04-94, relatif au règlement de contrôle intermédiaire de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent.

Québec, le 16 juin 1994

Le ministre des Affaires municipales  
responsable de l'Habitation,  
CLAUDE RYAN

5890

**AVIS**

**PAGE BLANCHE**

**NON NUMÉROTÉE**

**MAIS INCLUSE**

**DANS LA PAGINATION**



Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1500-D, boul. Charest Ouest, 1<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec)  
G1N 2E5

ISSN 0703-5756

---

